

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**DU JEUDI 19 juin 2014**  
**Sous réserve de validation au prochain Conseil d'Etablissement**

Etaient présents :

Représentants de l'administration :

M. Almosnino, Proviseur, Président du Conseil d'établissement.  
M. Ansart, Agent comptable.  
Mme Le Bras-Lestrémau, Directrice des cycles 1 et 2.  
M. Marcellet, Directeur du cycle 3.  
M. Gómez, CPE.

Représentants du personnel enseignant:

*Pour le premier degré :*

M. Carrat, représentant SNUIPP-FSU.  
Mme Rodriguez, représentante STEPV- UGT

*Pour le second degré :*

M. Augié, représentant SNES-FSU, en remplacement de M. Michel, excusé.  
M. Di Salvo, représentant SNES-FSU.  
Mme Garcia, représentante STEPV e indépendientes

Représentants du personnel non enseignant:

Mme Llavata, représentante STEPV e indépendientes  
Mme Braulio, représentante STEPV e indépendientes.

Représentants des parents d'élèves:

Mme Lopez de la Fuente, Présidente de l'A.P.A.  
Mme Muñoz Gonzalez, en remplacement de M. Corona, A.P.A.  
Mme Margot en remplacement de Mme Vacher, A.P.A.  
M. Alvarez Molina, A.P.A.  
M. Medina, A.P.A

Autres membres présents .

M. Broseta-Dupré, Consul Honoraire de France à Valence

Membres excusés:

M. le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle.  
M. Matéo, Proviseur adjoint.  
M. Pablo Fons d'Ocon, représentant des élèves  
Mlle Marta Thinnés, représentante des élèves  
Mlle Zaragoza, vice-présidente du CVL  
Monsieur Teulière, Directeur de l'Institut Français de Valence.  
Mme Margaretto, représentante des élus des Français de l'étranger  
Mme Morales, représentante des élus des Français de l'étranger  
M. Lopez, Président de l'association des anciens élèves.  
M. Panthène, Coordonnateur délégué de la direction de l'AEFE

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18h05.

M. Marcellet, directeur du cycle 3, est nommé secrétaire de séance.

M. Augié, représentant des personnels enseignants du second degré, SNES-FSU, est nommé secrétaire adjoint de séance.

### **1. Approbation du compte rendu du conseil d'établissement du 13 février 2014.**

Ce compte rendu n'appelle aucune remarque.

**Il est adopté à l'unanimité.**

### **2. Compte rendu du conseil d'école du 2 juin**

Une présentation du conseil d'école est faite par le directeur du cycle 3 qui le présidait. Le compte rendu figure en annexe.

### **3. Compte rendu du conseil du second degré du 5 juin 2014**

Le compte rendu n'ayant pas été transmis en annexe de la convocation au conseil d'établissement, le Proviseur explique que les différents points seront évoqués au fur et à mesure du déroulement du C.E. Une proposition des parents a retenu l'attention de l'équipe éducative. Il s'agit d'utiliser des manuels numériques dans certaines matières au collège. Ceci permettrait, entre autre, de limiter le poids des cartables. Une étude financière est nécessaire en amont pour vérifier la faisabilité du projet.

### **4. Bilan du fonctionnement des associations**

Association Sportive (AS) : elle compte 260 adhérents, ce qui représente environ 1 quart des élèves scolarisés du CM2 jusqu'à la Terminale. A titre de comparaison, en France, l'AS représente en moyenne 12% des élèves de collège et 8% de ceux de lycée. Le Lycée Français de Valence a donc une AS très dynamique.

Dans le détail, les activités proposées sont le Basket (12 élèves), la Danse (65 élèves), le Rugby (84 élèves), le Windsurf (64 élèves) et l'Athlétisme (44 élèves), activité nouvelle cette année.

Le proviseur souligne les brillants résultats obtenus par le Windsurf, avec des titres nationaux et deux podiums européens cette année. Le Rugby est aussi à l'honneur avec des élèves en sélection régionale et nationale; le proviseur rappelle que ces sélections confèrent aux élèves concernés un statut de sportif de haut niveau, véritable sésame pour l'entrée à l'université espagnole par la suite.

Le foyer socio éducatif (FSE) propose plusieurs activités : les clubs BD, loisirs créatifs, annuaire des Terminales, musique avec le groupe System Failure. A noter, parmi les nouveautés, le club solidarité avec le Niger, encadré par Mme Le Berre.

De nombreux projets sont prévus l'an prochain: des clubs vidéo, cinéma, karaoké, robotique et jeux vidéo...

IDEF : il s'agit d'un prestataire de services qui propose des activités périscolaires le mercredi après-midi. L'IDEF comptait 259 adhérents cette année (sur environ 800 élèves concernés), un chiffre en baisse par rapport à l'an dernier.

Le proviseur relève qu'une partie des parents n'est pas satisfaite des prestations fournies. La majorité des activités est faite en espagnol. L'APE pourrait prendre le relais et recruter un coordinateur pour améliorer le fonctionnement de ces activités. Le proviseur rappelle que des enseignants volontaires du primaire étaient prêts à s'investir dans ces activités extrascolaires. Il encourage l'APE à prendre en charge ces activités du mercredi, en partenariat avec le lycée. Un an de réflexion semble nécessaire.

APE : elle propose des activités le vendredi après-midi pour 90€ par trimestre, les élèves peuvent s'initier à la musique, jouer aux échecs ou encore pratiquer les arts plastiques pendant 1h30.

Pour Mme Lopez de la Fuente, représentante des parents d'élèves, APA, ces activités sont appréciées de la communauté éducative. Elles seront renouvelées l'année prochaine. Il est cependant difficile de

trouver des animateurs francophones. Deux nouvelles activités seront proposées à la rentrée : le yoga et le basket.

A la demande de Mme Rodriguez, représentante des personnels enseignants du premier degré STEPV-UGT, il est rappelé que ces activités s'adressent aux enfants de GS au CM2.

Convention avec le Valencia Football Club (VCF): cette activité s'adresse aux enfants de 4 à 9 ans, et pas au-delà pour ne pas concurrencer l'AS. Elle est constituée de deux équipes de football à 8. Les entraîneurs sont francophones.

Club de volley-ball de Paterna Liceo : l'activité volley sera proposée aux plus grands du cycle 3 (CM1-CM2). Elle pourrait entrer dans les activités de l'APE du vendredi après-midi.

Dans le cadre de la convention actuelle, le club de Paterna proposerait bénévolement un encadrement. L'idée serait de proposer cette activité au même prix que les autres, afin de pouvoir financer le matériel nécessaire.

Mme Lopez de la Fuente fait remarquer que l'espace pour ranger ce matériel n'existe pas.

M. Ansart suggère d'utiliser l'espace où sont stockés les ballons du VCF.

Mme Le Bras indique qu'une réunion s'adressant aux parents des plus jeunes élèves est prévue à la rentrée 2014 pour les informer sur les diverses possibilités de prise en charge des élèves en dehors du temps scolaire (activités de l'APA, de l'IDEF, du VCF).

## **5. Bilan des actions du projet d'établissement 2014-2015**

Voir tableau en annexe.

Le proviseur fait remarquer que le nombre de ces actions est très important, et il s'en félicite. Il revient tout d'abord sur les certifications en langue. En ce qui concerne le DELF, le passage a lieu en classe de 1ère. Cette année, un certain nombre d'élèves n'ont pas pu se présenter ; ils passeront l'épreuve en mars 2015. Pour éviter autant que faire se peut les échecs, un tri devra être opéré par les professeurs en amont de la passation de l'épreuve pour déterminer les élèves qui se présenteront au niveau C1 et ceux qui viseront le B2.

Le bilan de la certification au Cambridge montre qu'il faut un travail personnel des élèves pour réussir. En effet, cette année, 40% des élèves ont obtenu le niveau B2, 40% le B1 par défaut, mais 20% n'ont rien eu. Le niveau pertinent pour la préparation du B2 est la classe de 1ère.

Le proviseur propose d'exiger un remboursement de la part des familles dans le cas où un élève inscrit ne se présente pas à une épreuve de certification en langue. Il fait part également du projet d'inscrire les non hispanophones au DELE, sur proposition des professeurs.

Le proviseur évoque ensuite d'autres actions menées qui ont donné pleine satisfaction comme le NUMAD, la semaine de l'alimentation, la sismographie, les Poilus de Valence ou encore les diverses actions autour de la citoyenneté. Il informe à ce propos le CE que le vice-président du CVL, qui sera élu parmi les lycéens l'an prochain, se rendra à Milan en mai 2015 pour participer à une action encadrée par l'AEFE à l'occasion de l'exposition universelle, sur le thème " Le défi alimentaire pour la planète en 2050".

Les actions autour des mathématiques, nombreuses, sont également citées. Quant à la fresque murale en face du Lycée, elle a commencé à prendre forme, la deuxième partie devant être réalisée par des collégiens et des lycéens à partir de septembre 2014.

Le proviseur tient à faire part de la parution récente du magazine scientifique " Nature ", travail de grande qualité réalisé par les élèves de 1ère S encadrés par leurs professeurs de SVT, et qui a pour thème justement l'alimentation. Il indique que la remarquable action menée autour des Poilus de Valence connaîtra un prolongement l'année prochaine, avec un livre annoncé pour le 11 novembre 2014 et un travail sur la plaque commémorative du Lycée.

L'ouverture internationale est déjà une réalité au Lycée Français de Valence (échanges récents avec

des lycées de Lamballe, de Tübingen, de Munich...). L'an prochain, un accord avec l'école bilingue franco-anglaise de Londres permettra de mener à bien un échange avec une classe de 4e dans le cadre d'une classe à projet qui sera pérennisée à ce niveau. Les élèves de 4ème ne seront pas sélectionnés préalablement dans ce type de classe, chaque 4ème devant à terme devenir une classe à projet.

Le proviseur indique qu'il reçoit beaucoup de demandes de parents pour de la mobilité individuelle (temporaire) d'élèves vers des établissements scolaires en France. Ces démarches restent des initiatives individuelles, et le problème des frais de scolarité se pose ; la logique veut que lorsque le Lycée organise l'échange, on demande à la famille de continuer à payer la scolarité à son établissement d'origine. Mme Margot, représentante des parents d'élèves, APA, trouve ce fonctionnement cohérent.

A titre d'information, le proviseur annonce un échange l'an prochain pour une élève de 3e avec le Lycée Lakanal à Sceaux, pour une durée d'un trimestre. Les élèves qui partent une année au Lycée Français de Dublin le font en classe de 2de.

Pour conclure sur ce point, le proviseur se réjouit une nouvelle fois de la richesse et du nombre des projets menés dans l'établissement.

M. Di Salvo, représentant des personnels enseignants du second degré, SNES-FSU, demande s'il existe un bilan pour chacun des projets. M. Almosnino répond que c'est le cas pour la plupart mais pas pour tous encore.

## **6. Actions pédagogiques pilotes 2014-2015**

Trois actions sont proposées à la validation par l'AEFE :

- \* un atelier de traduction français-espagnol en classe de 2de, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ;
- \* la suite du travail de recherche sur les Poilus de Valence, autour des 20 noms " oubliés " par la plaque commémorative, en classe de Seconde ;
- \* une préparation au parcours " Histoire de l'Art " en classe de 3e, avec l'utilisation de l'outil Mooc@rt en ligne.

Pour rappel, l'APP sismographe, déjà validée par l'AEFE, commencera à la rentrée 2014 par une formation des enseignants de SVT et de physique.

**Le conseil d'établissement se prononce à l'unanimité en faveur de la validation de ces projets.**

M. Alvarez, représentant des parents d'élèves, APA, fait part d'un regret des parents sur la " non coordination " dans l'épreuve d'Histoire des Arts cette année.

## **7. Règlement intérieur 2014-2015**

Une modification du règlement intérieur est proposée : suppression de l'article III.6/ La note de vie scolaire.

D'autre part, à la fin de l'article 5 : obligations de neutralité et de laïcité, sera rajouté un renvoi à la Charte de la laïcité à l'Ecole qui sera annexée au règlement intérieur.

**Vote pour les deux points précisés ci-dessus : oui à l'unanimité.**

## **8. Préparation de la rentrée 2014-2015**

En maternelle, il est précisé que la baisse des effectifs s'explique par un nombre assez réduit d'élèves de MS en raison d'une réduction conjoncturelle d'arrivées en provenance de Mi Chalet, vivier traditionnel pour le Lycée. Mme Le Bras rappelle que l'augmentation de la capacité d'accueil en PS, portée à environ 100 élèves contre une cinquantaine il y a trois ans, permet au Lycée de capter des élèves dont les parents choisissaient une scolarité ailleurs.

Globalement, on constate une diminution du nombre d'élèves dans le primaire, un statu quo pour le

collège, et un gain important (+ 30) pour le niveau lycée qui s'explique par le très faible nombre de départs annoncés après la classe de Seconde. Le proviseur dit sa satisfaction de constater que ce niveau lycée devient solide et fort, conséquence du gros travail réalisé par les équipes éducatives ces dernières années. Il souligne que cela peut aussi être en lien avec la période de transition actuellement vécue : en effet, un certain nombre de familles pourraient être tentées de jouer la carte de la sécurité en maintenant leurs enfants au Lycée Français de Valence face à l'inconnu que représente le système éducatif espagnol en attente de réformes importantes mais encore floues. M. Alvarez partage cette interprétation.

Mme Lopez de la Fuente demande si la structure des classes de Terminale sera la même que celle des 1ères cette année. Le Proviseur répond par l'affirmative, il est prévu notamment une classe de Terminale ES/S à 29 élèves mais dont 80% de l'emploi du temps se fera en groupes réduits.

Toujours en Terminale, cinq groupes d'enseignement de spécialité sont annoncés pour la série scientifique : 2 groupes en SVT, 1 en mathématiques, 1 en physique et 1 en informatique et sciences du numérique, nouvel enseignement proposé à la rentrée. Pour la série ES, les élèves se répartissent en nombre à peu près égal entre les deux spécialités (mathématiques et sciences politiques). En série L, la spécialité correspond à un enseignement approfondi en langue vivante.

En ce qui concerne l'enseignement des matières spécifiques pour l'entrée à l'université espagnole, il est constaté que le système actuel de cours à l'année est peu efficace en classe de 1ère; en effet, cela conduit à des emplois du temps très lourds pour les élèves, et un certain nombre d'entre eux ne parvient pas à s'investir correctement dans des enseignements dont ils ne perçoivent pas clairement l'objectif. L'idée soumise par le proviseur est de privilégier désormais un enseignement sous forme de séminaires bloqués.

Un point est fait ensuite sur les postes de travail et la carte des emplois au Lycée Français de Valence. Pour rappel, le Lycée a supprimé cette année deux postes de résidents (1 en lettres et 1 de personnel administratif). En lettres, il sera procédé à un recrutement pour un temps partiel (14h). Dans le pôle administratif, un demi-poste est dégagé par le passage de Mme Soriano en enseignement de musique à temps complet, en remplacement de Mme Darbellay qui fait valoir ses droits à la retraite; un poste à temps complet est mis en place, poste polyvalent intendance/secrétariat de direction. A l'intendance, le poste à 80% actuellement va être porté à 100%. En EPS, M. Peñarrubia est nommé sur le poste occupé jusque là par M. Soler qui prend sa retraite (sous réserve de la validation de ses droits à pension); le demi poste vacant sera occupé par M. Saiz, ancien élève du Lycée. En arts plastiques, la situation n'est pas encore décantée, car on ne sait pas à ce jour si Mme Soler pourra faire valoir ses droits à la retraite. L'introduction de l'enseignement optionnel de l'allemand en classe de 4e conduit par ailleurs à recruter un enseignant pour un temps partiel de 6h. Enfin, dans le primaire, 4 recrutements ont été faits pour la rentrée.

La prévision à 1970 élèves demeure assez optimiste, une stabilisation des effectifs entre 1950 et 1960 élèves est une hypothèse plus probable.

## **9. Calendrier de la rentrée 2014-2015**

Voir document préparatoire.

Le proviseur insiste sur l'intérêt de renouveler l'expérience de la séance plénière par niveau de lycée (Seconde, 1ère, Terminale) pour donner un caractère plus solennel et efficace à la rentrée des lycéens.

Un devoir commun par mois est prévu en Seconde.

L'accueil des élèves se déroulera selon le même rythme que cette année :

- Mardi 02/09/14 : accueil des élèves de GS au CM2, de 6<sup>ème</sup>, Seconde, 1<sup>ÈRE</sup> et Terminale ;
- Mercredi 03/09/14 : accueil des 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

Au primaire, les enseignants auront une journée de pré rentrée le 2 septembre et deux demi-journées de

pré rentrée dans la première période de l'année, avant les vacances de la Toussaint.

## 10. Tarifs de scolarité 2015-2016

Une nouvelle loi récente oblige les employeurs à déclarer les avantages en nature. Cette nouvelle mesure entraîne une dépense attendue d'environ 140 000 € pour le lycée. Ces avantages en nature pour les personnels en contrat local concernent la prime de transport et les écolages. L'employeur paye à l'Etat espagnol 30% des sommes déclarées, l'employé 6.36 %. Cette loi pourrait être abrogée dans les semaines à venir mais la prudence est de rigueur.

Une augmentation modérée des écolages de 2 % est prévue en 2015. Elle pourrait atteindre les 3 % en cas de nécessité.

Pour les parents présents, toute augmentation peut être comprise des familles si elle est explicitée et argumentée.

## 11. Questions diverses

\* Part AEFÉ dans le coût réel d'un élève du LFV

Suite à une question posée par les parents lors d'un précédent CE, la part de l'AEFE dans le coût réel d'un élève s'élève à 43.6 %.

Dans ce calcul ne sont pas comptabilisées les prises en charge de l'AEFE lors de gros travaux effectués ces dernières années.

\* Lettre pétition des enseignantes de CP et CE1 :

Le proviseur précise les points suivants :

- Quand on perd des élèves, on n'augmente pas le nombre de postes ;
- Nous avons un plafond d'emplois à ne pas dépasser ;
- Un double niveau n'a jamais été considéré comme un facteur pédagogique limitant en termes d'acquisitions des compétences ;
- La lettre ressemble vivement à celle de parents de CE1. Serait-il possible qu'elle ait été rédigé en commun accord entre parents et enseignants?
- La communication autour de ce sujet a bien eu lieu en amont par la directrice lors de conseils de maîtres et en conseil d'école ;
- Le nombre d'élèves en difficultés, cité en nombre important dans la "lettre pétition" est limité en CE1. Il ne faut pas confondre les élèves en difficulté d'apprentissage et ceux qui n'ont encore qu'une maîtrise partielle de la langue française, ce qui est compréhensif à ce niveau d'enseignement pour des élèves à grande majorité hispanophones.

Le proviseur précise que, dans le contexte économique actuel difficile, cette lettre manque de décence.

\* A la question des parents qui demandaient des mesures pour réduire le poids des cartables, il est répondu qu'une idée est à l'étude: il s'agirait de disposer d'un jeu de deux manuels par élève, un manuel numérique pour la maison et un manuel papier à laisser au Lycée. Bien sûr, cette solution a un coût, mais il n'est pas forcément très élevé (2,5 € par élève par exemple en mathématiques). Le proviseur va demander aux coordinateurs de chaque discipline d'estimer le coût réel de ce projet pour avoir une évaluation globale sur cette question.

\* Le calendrier pour la construction de la salle polyvalente est rappelé :

- 27 juin 2014: date limite pour la remise des candidatures par les architectes
- 10 juillet 2014: 1re réunion du jury, afin de retenir de 3 à 5 candidats
- à partir du 14 juillet 2014: visite du site par les candidats retenus
- 12 septembre 2014 : remise des esquisses
- mi octobre 2014 : 2e réunion du jury pour sélectionner le candidat retenu

A partir de là, un objectif de réaliser les travaux en moins de deux ans, pour livraison de la salle pour la fin d'année scolaire 2015-2016 ou au plus tard pour la rentrée de septembre 2016.

\* A propos des dates des voyages scolaires dans le second degré, le proviseur émet l'avis qu'il faut éviter de les organiser au 3ème trimestre dans le cycle terminal.

\* A la question demandant s'il serait possible de prélever des sommes dans les fonds de réserve du Lycée pour atténuer la hausse des frais d'écologie, il est répondu que cela ne peut pas se faire du fait que ces fonds sont destinés à de l'investissement et non à du fonctionnement.

\* Il semblerait que la télévision du foyer des lycéens soit rarement utilisée pour regarder des programmes francophones. Il est donc proposé de la bloquer sur les chaînes françaises.

\* Il est rappelé que le CDI est ouvert tous les jours de 9h à 18h non stop.

Pour conclure ce dernier conseil d'établissement, le proviseur tient à remercier le proviseur adjoint, M. Mateo, actuellement en stage, pour ses années de travail au service de l'établissement. M. Mateo est appelé à d'autres fonctions. Il sera remplacé à la rentrée par M. Derambure, actuellement principal d'un collège de Gironde.

Le Proviseur remercie également M. Ansart, appelé à d'autres fonctions, pour l'ensemble du travail accompli au service de l'établissement. Il sera remplacé, à la rentrée, par M. Vanzi, actuellement secrétaire général du SCAC au Maroc.

M. Ansart remercie à son tour les membres du conseil d'établissement, en particulier le proviseur. Le proviseur remercie enfin Mme Lopez de la Fuente, présidente de l'APA, pour le travail toujours constructif réalisé entre la direction et l'association de parents d'élèves, qui quitte cette fonction.

M. Alvarez remercie, pour finir, la direction du Lycée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Le proviseur, président du conseil d'établissement,

  
Gilles ALMOSNINO

Le secrétaire de séance

  
Olivier MARCELLET

Le secrétaire adjoint de séance,

  
Gilles AUGIE